

Sundance® Swim Spas

LIMITED WARRANTY

This Limited Warranty is extended solely to the original purchaser of a Sundance® Swim Spa manufactured after December 18, 2019 and installed for residential use. Please read this entire Limited Warranty, as exclusions and conditions apply.

• 10 YEARS SHELL STRUCTURE

Sundance® Swim Spas are warranted against water loss due to defects in the spa shell for ten years from the original date of purchase.

• 7 YEARS SHELL SURFACE

Sundance® Swim Spas are warranted against blistering, cracking, or delaminating of the interior surface of the spa shell for seven years from the original date of purchase.

• 5 YEARS EQUIPMENT AND CONTROLS

Sundance® Swim Spa electrical equipment components - specifically limited to the pumps, heater, and control system - are warranted against malfunctions due to defects in workmanship or materials for five years from the original date of purchase.

• 5 YEARS PLUMBING COMPONENTS

Sundance® Swim Spas plumbing components are warranted against leaks due to defects in workmanship or materials for five years from the original date of purchase.

• 5 YEARS CABINET

Sundance® Swim Spa cabinets are warranted against defects in workmanship or materials for five years from the original date of purchase. Normal wear and weathering of the finish will occur naturally over time, and are not defects. The cabinet mounting hardware is warranted against defects in workmanship or materials for two years from the original date of purchase.

• WARRANTIES FOR OTHER COMPONENTS

The fuses, cabinet finish, filters and filter canister are warranted to be free of defects in workmanship or materials at the time of delivery: The factory installed water purification system and ozone system are warranted against malfunction due to defects in workmanship or materials for one year from the original date of purchase, except the UV-C bulb and quartz tube. The UV-C bulb and quartz tube are warranted for ninety (90) days from the original date of the spa purchase. All stereo related components (receiver, speakers, subwoofer, power supply, etc.), headrests and mats are warranted against malfunction due to defects in workmanship or materials for one year from the original date of purchase. All other factory installed components not mentioned specifically, including, but not limited to the, jets, diverter valves, LED lighting system components, filter shield, and mechanical components are warranted against malfunctions due to defects in workmanship or materials for two years from the original date of purchase.

• GENUINE SUNDANCE® PARTS & ACCESSORIES

This Limited Warranty is void if Sundance® Swim Spas ("Manufacturer" or "Sundance® ") or its designated representative determines that the spa has been subjected to damage or failure due to installation of aftermarket parts that are not genuine parts & accessories. This disclaimer includes, but is not limited to filters, UV-C bulbs, ozone systems, repair parts and other accessories. Genuine brand parts & accessories are built to our highest standards of quality, durability and performance, and they are designed to work with your Spa to ensure optimal performance and function.

PERFORMANCE

Notify your Sundance® Swim Spas dealer as soon as possible and use all reasonable means to protect the spa from further damage. Upon proof of purchase, a designated service representative will correct the defect subject to the terms and conditions contained in this Limited Warranty. There will be no charge for parts or labor to repair the defect, although providing access to affect the repair is your responsibility as the spa owner. You may be assessed reasonable repairman travel mileage charges. In the event that the spa is removed to a repair facility for repair and reinstalled, the cost of removal and reinstallation will be your responsibility as the spa owner. The Manufacturer reserves the right, at its sole option, to either repair or replace any covered part or spa, and in the event it chooses to provide a replacement spa, it will be of equal value to the original spa. In such an event, reasonable costs for removal of the original spa, shipping costs from the factory for the replacement spa and delivery and installation of the replacement will be your responsibility as the spa owner. The replacement spa will carry the balance of the original spa's warranty. Spa covers are not included.

WARRANTY LIMITATIONS

This Limited Warranty is void if: The Manufacturer or its designated representative determines that the spa has been subjected to alteration, neglect, misuse or abuse, or freight damage caused by the common carrier; any repairs have been attempted by anyone other than a designated representative; or if the failure is caused by accident, acts of God or other causes beyond the control of the Manufacturer. Neglect, misuse and abuse include any installation, operation or maintenance of the spa other than in accordance with the instructions contained in the owner's manual provided with the spa, including but not limited to the failure to maintain proper water chemistry and chemical balance and the use of abrasive or improper cleaners or non-genuine parts and accessories. This Limited Warranty does not provide coverage for the insulating cover, any item attached to or installed on the spa after the date of manufacture, or for gaining access to any component for repair or replacement. Spa units used in commercial applications are excluded from any coverage whatsoever. The spa owner accepts liability for repair work performed by anyone other than the Manufacturer or a designated Sundance® Hot Tub representative.

LIMITATIONS IMPLIED WARRANTIES OF MERCHANTABILITY AND FITNESS FOR A PARTICULAR PURPOSE ARE DISCLAIMED TO THE FULLEST EXTENT ALLOWED BY LAW.

This Limited Warranty takes the place of all other warranties, express or implied, in fact or at law. All warranty service must be performed by the Manufacturer or its designated representative using authorized Sundance® Swim Spa parts. No agent, dealer, distributor, service company or other party is authorized to change, modify or extend the terms of this limited warranty in any manner whatsoever. The Manufacturer will not be responsible for any statements or representations made in any form that go beyond, are broader than, or are inconsistent with any authorized literature or specifications furnished by Sundance® Swim Spas.

DISCLAIMERS

THE MANUFACTURER AND ITS REPRESENTATIVES WILL NOT BE RESPONSIBLE FOR INCIDENTAL OR CONSEQUENTIAL DAMAGES,

and shall not be liable for any injury, loss, cost or other damage, whether incidental or consequential, arising out of any defect covered by this limited warranty, including without limitation, loss of use of the spa and cost for removal of defective product even if the Manufacturer was advised of the possibility of damage, and water damage. The liability of the Manufacturer under this limited warranty, if any, shall not exceed the original amount paid for the defective product. Coverage under this limited warranty shall commence as of the original date of purchase and the duration of such coverage shall not extend for any reason whatsoever beyond the stated time periods. These disclaimers shall be equally applicable to any service provided by the Manufacturer and its designated representatives.

LEGAL RIGHTS

This Limited Warranty gives you specific legal rights. There are no warranties applicable to Sundance® products except as expressly stated herein or as implied by applicable laws. You may also have other rights that vary from state to state. Some states do not allow limitations on how long an implied warranty lasts, disclaimer of certain warranties, or the exclusion or limitation of incidental or consequential damages so some of the above limitations may not apply to you.

Sundance® Spas De Nage

DOMESTIQUE, GARANTIE LIMITEE

Cette garantie limitée est offerte à l'acheteur original du spa Sundance® de la collection Sundance® Spa de Nage fabriqué après le 18 décembre 2019 et installé pour un usage résidentiel. Veuillez lire l'intégralité de cette garantie limitée, car des exclusions et conditions s'appliquent.

• 10 ans sur la structure de la coquille

Sundance® Spa de Nage sont garantis contre les fuites d'eau causées par des défauts dans la coquille du spa pendant dix ans à compter de la date d'achat originale.

• 7 ans sur la surface de la coquille

Sundance® Spa de Nage sont garantis contre les boursoufflures, les fissures ou le délaminage de la surface intérieure de la coquille du spa pendant sept ans à compter de la date d'achat originale.

• 5 ans sur l'équipement et les commandes

Les composants électriques des Sundance® Spa de Nage - spécifiquement limités aux pompes, à l'élément chauffant et au système de commande - sont garantis contre les défaillances causées par des défauts de fabrication ou de matériaux pendant cinq ans à compter de la date d'achat originale.

• 5 ans sur les composants de plomberie

Les composants de plomberie des Jacuzzi® Spa de Nage sont garantis contre les fuites causées par des défauts de fabrication ou de matériaux pendant cinq ans à compter de la date d'achat originale.

• 5 ans sur la jupe de cabinet

La jupe de cabinet synthétique des Sundance® Spa de Nage est garantie contre les défauts de fabrication ou de matériaux pendant cinq ans à compter de la date d'achat originale. La quincaillerie de montage de la jupe de cabinet est garantie contre les défaillances causées par des défauts de fabrication ou de matériaux pendant deux ans à compter de la date d'achat originale. L'usage normal et le vieillissement climatique du fini se produiront naturellement au fil du temps et ne sont pas des défauts.

• Garanties pour les autres composants

Les fusibles, les appuis-tête et le tapis de plancher, le fini de, le la jupe de cabinet, les filtres et la cartouche de filtre sont garantis d'être libres de défauts de fabrication et de matériaux au moment de la livraison. Le système UV et le système d'ozonisation installés en usine, sauf l'ampoule UV-C et le tube de quartz, sont garantis contre les défaillances causées par des défauts de fabrication ou de matériaux pendant un an à compter de la date d'achat originale. L'ampoule UV-C et le tube de quartz sont garantis pendant quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date d'achat originale. Tous les composants relatifs à la chaîne stéréophonique (radio, haut-parleurs, caisson de basses, alimentation, etc.) sont garantis contre les défaillances causées par des défauts de fabrication ou de matériaux pendant un an à compter de la date d'achat originale. Tous les autres composants installés en usine non spécifiquement mentionnés, y compris sans en exclure d'autres, le cadre en bois, les jets, les vannes de dérivation, tous les composants des systèmes d'éclairage à LED, les couvercles de filtres et les composants mécaniques sont garantis contre les défaillances causées par des défauts de fabrication et de matériaux pendant deux ans à compter de la date d'achat originale.

• Pièces et accessoires de marque Sundance®

Cette garantie limitée est nulle et sans effet si Sundance® Spa de Nage (le Fabricant ou Sundance®) ou ses représentants déterminent que les dommages ont été causés par l'installation de pièces après-vente non originales de marque authentique Sundance®. Cette exclusion de responsabilité comprend, mais sans s'y limiter, les filtres, les ampoules UV-C. Le système d'ozone, les pièces de rechange et autres accessoires. Les pièces et accessoires authentiques Sundance® sont conçus sous les normes les plus élevées de qualité, de durabilité et de performance vous assurant un fonctionnement optimal de votre spa Sundance®.

PERFORMANCE

Pour obtenir du service en cas d'une défectuosité couverte par cette garantie limitée, veuillez aviser votre dépositaire Sundance® ou Sundance® Spa de Nage des que possible et prenez tous les moyens raisonnables pour protéger le spa d'autres dommages. Sur présentation de la preuve d'achat, un représentant de service désigné corrigera le défaut conformément aux conditions se trouvant dans cette garantie limitée. Il n'y aura pas de frais pour les pièces ou la main-d'œuvre pour réparer le défaut, mais le propriétaire doit fournir l'accès au spa pour effectuer la réparation. Des frais de déplacement raisonnables pourront être imputés au propriétaire du spa. Dans l'éventualité d'un déplacement nécessaire du spa à un centre de réparation ainsi que la réinstallation subséquente, les frais d'enlèvement et de réinstallation seront votre responsabilité en tant que propriétaire du spa. Le Fabricant se réserve le droit, à son entière discrétion, de réparer ou remplacer toute pièce ou tout spa couvert et, s'il choisit de fournir un spa de rechange, celui-ci sera de valeur équivalente au spa original. Dans un tel cas, des frais raisonnables de retrait du spa original, des frais d'expédition de l'usine pour le spa de rechange et de livraison et d'installation du spa de rechange seront imputés au propriétaire du spa. Le spa de rechange sera couvert pendant le reste de la période de garantie du spa original. Les couvertures de spa ne sont pas comprises.

LIMITES DE LA GARANTIE ET EXCLUSIONS

Cette garantie limitée est nulle et sans effet si le Fabricant ou son représentant désigne déterminent que le spa a été soumis à une modification, de la négligence, une mauvaise utilisation ou de l'abus, ou des dommages de transport ont été causés par le transporteur public; des réparations ont été tentées par quiconque autre qu'un représentant désigné; ou si la défaillance est causée par un accident, des actes de la nature ou d'autres causes au-delà du contrôle du Fabricant. La négligence, la mauvaise utilisation et l'abus comprennent l'installation, le fonctionnement ou l'entretien du spa qui ne se conforment pas aux directives se trouvant dans le manuel d'utilisation fourni avec le spa, y compris sans en exclure d'autres, l'incapacité à maintenir une hydrochimie et un équilibre chimique appropriés et l'utilisation de nettoyants abrasifs ou inappropriés. Cette garantie limitée ne couvre pas la couverture de spa, tout article fixe ou installé sur le spa après la date de fabrication ou pour accéder à tout composante pour la réparation ou le remplacement. Les spas utilisés dans des applications commerciales sont exclus de toute couverture qui soit. Le propriétaire du spa accepte d'être responsable des travaux de réparation effectués par toute personne autre que le Fabricant ou un représentant désigné de Sundance® Spa de Nage.

LIMITES LES GARANTIES IMPLICITES DE VALEUR MARCHANDE ET D'ADAPTATION À UN USAGE PARTICULIER SONT ENTièrement DÉCLINÉES OU DANS LA MESURE LA PLUS GRANDE PERMISE PAR LA LOI.

Cette garantie limitée remplace toutes les autres garanties, expresses ou implicites, de fait ou en droit. Tout service de garantie doit être effectué par Sundance® Spas, Inc. ou son représentant désigné avec des pièces Sundance® Spas autorisées. Aucun agent, dépositaire, distributeur, entreprise de service ou toute autre partie ne sont autorisés à changer, modifier ou prolonger les conditions de cette garantie limitée de toute façon qui soit. Le Fabricant ne sera pas responsable des déclarations ou des représentations effectuées sous toute forme qui vont au-delà, qui sont plus vastes ou qui ne sont pas conformes à la documentation autorisée ou aux spécifications fournies par Sundance® Spas, Inc.

RENONCIATIONS

LE FABRICANT ET SES REPRESENTANTS NE SERONT PAS RESPONSABLES DES DOMMAGES CONSECUTIFS OU INDIRECTS

et ne seront pas non plus responsables des blessures, pertes, coûts ou autres dommages, indirects ou consécutifs, découlant de tout défaut couvert par cette garantie limitée, y compris sans limite, la perte d'utilisation du spa et les coûts de retrait d'un produit défectueux, même si le Fabricant a été avisé de la possibilité de dommages, y compris des dégâts d'eaux. La responsabilité du Fabricant en vertu de cette garantie limitée, le cas échéant, ne dépassera pas la somme originale payée pour le produit défectueux. La couverture en vertu de cette garantie limitée commence à la date d'achat originale et la durée de cette couverture ne se prolonge pas, pour quelque raison qui soit, au-delà des périodes indiquées. Ces renonciations sont également applicables à tout service fourni par le Fabricant et ses représentants désignés.

DROITS LEGAUX

Cette garantie limitée vous confère des droits légaux précis. Il n'y a pas de garanties qui s'appliquent aux produits Sundance® Spas à l'exception de ce qui est expressément indiqué aux présentes ou impliqué par les lois fédérales et provinciales en vigueur. Vous pouvez aussi avoir d'autres droits qui varient d'une province à l'autre. Certaines provinces ne permettent pas les limites sur la durée des garanties limitées, les clauses de non-responsabilité de certaines garanties ou l'exclusion ou la limite des dommages consécutifs; par conséquent, les limites précédentes peuvent ne pas s'appliquer à votre cas.